

l'écho de nos villages

NUMÉRO 36
4^{ÈME} TRIMESTRE 2010

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ



LE DEVOIR DE MÉMOIRE (CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE)

sommaire

**DOSSIER : LA RÉFORME TERRITORIALE
HISTOIRE LOCALE "AMPLAING"**

VIE LOCALE

VIE SCOLAIRE

VIE ASSOCIATIVE

DÉLIBÉRATIONS DU C.M.

ÉTAT CIVIL

ANIMATIONS

MERCUS
GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

édito

L'année 2010 a été particulièrement dense en matière de réforme des Collectivités : réforme de la taxe professionnelle et des budgets des Régions, Départements, Communautés de Communes, et enfin Communes.

La mise en place des Conseillers Territoriaux qui se substitueront aux Conseillers Régionaux et Généraux entraînera un éloignement au niveau des rapports que nous entretenons avec nos élus locaux (cf. article "la Réforme Territoriale").

Une interrogation subsiste après le flou qui entoure ces réformes : quelles seront demain les compétences de nos communes ? Comment progresseront nos ressources financières dans un contexte de gel des dotations de l'Etat ?

2011 sera une année charnière, car des changements vont se produire dans le domaine de la fiscalité et celui concernant l'aide à la dépendance des personnes âgées. Là encore un glissement des financements vers les ménages est à craindre.

2011 sera donc difficile pour notre Commune, notre réflexion lors de la préparation du budget devra donner la priorité aux économies, tant en fonctionnement qu'en investissement (diminution des volumes de travaux par exemple...).

Le Président de la République nous dit ne pas toucher aux ressources des communes et des groupements de communes. Pourtant, il supprime la clause de compétence générale aux Départements et Régions, entraînant une diminution voire la suppression des subventions que ces deux institutions versaient aux communes pour les aider à financer leurs travaux d'investissement (cf. article "la Réforme Territoriale").

La loi prévoit une unification des "dotations globales de fonctionnement", et de la fiscalité directe (taxes d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti) en faveur des communautés de communes. Ce transfert des ressources communales vers l'intercommunalité montre bien que l'Etat malgré ses explications souhaite aller vers la suppression des communes. Ces décisions nous inquiètent fortement.

Malgré ces nouvelles quelque peu pessimistes, je souhaite à chacun d'entre vous une bonne année 2011 dans vos activités personnelles et professionnelles, et surtout une bonne santé.

José LORENZO

dossier

La REFORME TERRITORIALE

du 17 Novembre 2010

LES CONSEILLERS TERRITORIAUX

Le conseiller territorial siègera à la fois aux assemblées départementale et régionale à partir de 2014.

Il sera élu pour 6 ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le seuil de qualification pour le second tour est fixé au minimum à 12,5 % des inscrits.

Notre Département compte actuellement 22 Conseillers Généraux et 4 Conseillers Régionaux. En 2014 il n'y aura plus que 15 conseillers territoriaux. Ce qui va entraîner un redécoupage géographique.

On peut mesurer là l'éloignement des contacts entre élus territoriaux et les élus locaux (maires, et représentants de l'intercommunalité) entraînant des prises de décision sans concertation entre eux. C'est la suppression des cantons et par là même des départements.

Les prochaines élections cantonales auront lieu les 20 et 27 mars 2011.

Vous pourrez marquer votre attachement au Département et au Canton ainsi qu'aux élus de proximité en permettant au Conseiller Général sortant de renouveler son mandat.

Vous pourrez montrer votre désapprobation aux réformes territoriales par votre vote en mars 2011 dans un premier temps, et par la suite en 2012.

CONSÉQUENCES DE LA SUPPRESSION de la clause de "compétence générale aux départements et aux régions"

L'adoption à l'Assemblée Nationale de l'article 35 de la réforme territoriale, supprime la clause de "compétence générale aux départements et régions".

De ce fait, elle interdit le cumul de subventions versées par ces deux collectivités au profit des communautés de communes et des communes. Seules resteront possibles, celles entrant dans le cadre du fonctionnement dans les domaines de la culture, du sport et du tourisme.

Un certain nombre de financements vont être revus à la baisse ou simplement supprimés par le fait de l'adoption de cet article 35 : il s'agit principalement de ceux liés à l'aide à l'agriculture, (notamment concernant les filières de qualité et l'installation des jeunes agriculteurs), au soutien de l'activité économique (installation d'entreprise), au fonctionnement des associations caritatives ou d'aides à la personne, et enfin au participations financières aux travaux d'investissement programmés par les communes et les intercommunalités...

Les vœux



Le 8 janvier dernier, M. le Maire et son Conseil Municipal recevaient leurs administrés par la traditionnelle cérémonie des vœux. Dans son discours, le Maire mettait l'accent sur la réforme territoriale engagée par l'Etat, "qui montre bien que les responsables de l'Etat, malgré leurs explications bienveillantes à notre égard souhaitent aller vers la suppression des communes". Après un tour d'horizon sur les travaux menés à leur terme en 2010, et avant de dresser la liste des opérations projetées en 2011, José LORENZO a assuré que "l'enthousiasme de l'équipe municipale reste intact pour affronter les grands défis auxquels notre commune se trouve confrontée en matière fiscale notamment en ce qui concerne le financement de travaux à venir".

Pour terminer son allocution, Mr le Maire a présenté ses vœux de bonne année et a convié les participants à partager le pot de l'amitié.

>> Le mot du Maire

VOUS AVEZ ÉTÉ TRÈS NOMBREUX CES DERNIERS MOIS À M'APPORTER VOTRE SOUTIEN, CHACUN À VOTRE MANIÈRE. CES MARQUES DE SYMPATHIE, QUI M'ONT PROFONDÉMENT ÉMU, TÉMOIGNENT DE VOTRE ATTACHEMENT À MA PERSONNE. ELLES M'ONT CONSIDÉRABLEMENT AIDÉ À TRAVERSER CETTE PÉRIODE DE MA VIE RENDUE QUELQUE PEU DIFFICILE PAR LA MALADIE. UN GRAND MERCI À VOUS TOUS.

José LORENZO.



AMPLAING... et son histoire

AMPLANH (occitan) - AMPELOS (vient du mot grec ancien "vigne")

Gentilé : AMPLAIGNOIS (SES)

chiffres

Superficie : 230,9899 ha
 Altitude : 550 mètres
 Population :
 en 1390 "Amplon"
 comportait 10 feux
 1806 : 228 hab
 1856 : 170 hab
 1901 : 203 hab
 1921 : 164 hab
 1946 : 154 hab
 1962 : 127 hab
 2007 : 295 hab

LE ROC DE BARRY et son CHATEAU de CASTELPENENT

Un premier ouvrage fortifié fut construit sur ce rocher. Cet ouvrage aurait été pris et occupé par les sarrasins qui auraient été chassés par les armées de Charlemagne vers 778.

1002 : dans son testament, Roger 1^{er} comte de Carcassonne, donne à Bernard, son second fils le droit qu'il avait sur le château de Castelpenent.

1034 : Mort de Bernard, comte de Couserans et de Foix, fils de Roger 1^{er} Comte de Carcassonne qui avait eu le Comté et l'Evêché de Couserans, avec le "païs" de Foix. Son fils Roger eut en héritage le château Foix, Castelpenent, Roquemaure, Lordat..., il hérita en sorte du Pays de Foix et devint ainsi le premier comte de Foix.

1095 : Roger II qui décide d'aller en Terre Sainte, donne, s'il n'a pas de postérité, les lieux et châteaux de Foix, Castelpenent,... ainsi que les autres châteaux, villages et domaines qu'il avait dans ce comté à la vicomtesse Ermengarde, sa cousine, et son fils, Bernard-Aton.

1211 : Simon de Montfort enlève et détruit le château de Castelpenent.

En **1272**, lors de l'inventaire des fortifications du Comté de Foix, Castelpenent n'est plus mentionné.



PONT D'AMPLAING EN 1935

Quelques dates...

Décembre 1224 : l'Eglise et le village appartiennent à l'abbaye Saint Volusien de Foix

1450 : Amplaing dépendait de la châtellenie de Foix

Vers 1757, le seigneur d'Amplaing, Fran-

çois de Traversier de Montaurile achète la seigneurie de Prades et Montailhou

Le 13 Août 1860, un incendie important détruit la quasi-totalité du village
 Par arrêté préfectoral du **26 janvier 1965** Amplaing a été rattaché à la commune de Mercus-Garrabet.

LA PETITE HISTOIRE...

"Cagarots d'Amplanh"*

(inspirée du livre "En parant l'aureilha..." de J.B. Fournié)

"Cagarots d'Amplanh"... c'est au bon roi Henri IV dont les aïeux avaient vécu à Castelpenent que nous devons cette expression. A cette époque, notre village était considéré comme le pays du vin le plus prisé de la région.

Vous connaissez tous l'histoire du brave Henri (descendant des Comtes de Foix) qui devint roi de France sous le nom d'Henri IV. Lorsque les habitants d'Amplaing apprirent la nouvelle, ils furent fous de joie... Aussi, chaque année ils envoyaient à Henri IV un tonneau de vin et une bouteille de "treissieis"

Un jour notre roi qui était venu se ressourcer au pays, arriva à Amplaing alors qu'un orage de grêle venait de dévaster les vignes... Les gens étaient désespérés, car ce genre de catastrophe se produisait souvent, sans que rien ni personne ne puisse y remédier. Après réflexion, le roi leur dit : "je crois avoir trouvé une solution pour éloigner les orages de grêle. Je vais vous faire amener du château de Foix 4 coquilles d'escargots de mer. Lorsque la grêle menacera vous irez les faire sonner aussi fort que vous le pourrez devant cette roche". Il montrait du doigt le "Trou du Loup" sur le chemin qui conduisait à Seignaux.

Il y avait à peine une quinzaine de jours que les escargots étaient arrivés au village, quand un orage de grêle menaçait. Les gens d'Amplaing coururent au "trou du loup" et les escargots tournés vers la montagne se mirent à sonner... Et la grêle alla tomber sur les vignes d'un village voisin... des vignes plantées à l'"ubac" qui donnaient un vin de qualité très médiocre. Voilà donc l'histoire des "cagarots d'Amplanh".

*"cagarots d'Amplanh" : escargots d'Amplaing

"en parant l'aureilha" : en tendant l'oreille

"treissieis" : alcool fait avec du marc de raisin

"vignes plantées à l'ubac" : vignes plantées sur un terrain très peu ensoleillé.

QUELQUES ANECDOTES...

> **Faisant suite à la loi du 9 décembre 1905** qui proclamait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, un habitant d'Amplaing a adressé le 20 octobre 1906 une lettre au Préfet de l'Ariège. En voici un extrait : *"la loi de séparation défend de payer aucun culte. Mr le Maire d'Amplaing donne au carillonneur 70 francs par an. Si les cléricaux veulent dire des angélus et aller à la messe, qu'ils payent le sonneur. La commune est pauvre, et il faut faire des économies. Nous ne sommes pas obligés nous qui n'allons pas à la messe, de payer les caprices des cléricaux. Que Mr le Maire paye un sonneur pour la fête de la République, et cinq francs suffiront..."*

> **Séance du Conseil Municipal du 10 Août 1862** : *"La nécessité de construire sur l'Ariège un pont qui mettrait en relation les communes voisines et celle de Mercus et les avantages nombreux qui résulteraient de cette construction. Il serait assez facile de jeter à peu de frais au lieu appelé le Gouffre de la Roche, un pont... Si la moindre communication avait existé il y a 4 ou 5 ans, le village d'Amplaing ne serait pas assurément devenu à cette époque la proie des flammes."*

Cette délibération n'ayant pas été suivie d'effet, Pierre Aynié, meunier de Mercus, demande le 7 octobre 1864, l'autorisation de réunir les deux rives de l'Ariège par une passerelle, car les terrains dont il est propriétaire de part et d'autre de l'Ariège aboutissent à un chemin communal. Il argumente également sa demande par le fait que lors de l'incendie du 13 Août 1860 qui s'est déclaré sur Amplaing, les habitants de Mercus n'ont pu intervenir. De plus il précise que ce pont favorisera la communication entre la population d'Amplaing et celle des villages de la rive droite.

Cet ouvrage dont le tablier reposera sur deux supports intermédiaires, *"aura une longueur de 34 mètres mesurés entre les points extrêmes."*

> **Note historique issue de "l'annuaire de l'Ariège" de 1906** : *"C'est en faisant la route d'Amplaing à Foix que des ouvriers firent sortir de terre, il y a à peine quelques années, des fers à cheval et mulets nombreux, déposés au musée scolaire, qui prouvent que des combats avaient été livrés autrefois à quelques pas du village, pendant les guerres peut-être de la féodalité."*

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 Novembre 1918 à 11 heures, au son des clairons sur la ligne de front et des cloches des églises dans toutes les villes et les villages de France, prenait fin le plus terrible conflit que l'humanité ait connu jusqu'alors. L'armistice avait été signé quelques heures auparavant dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne.

Cette première guerre mondiale, la mémoire collective l'a retenue sous le nom de Grande Guerre à cause de son ampleur inédite, la violence extrême de ses combats et le nombre de morts, de blessés, d'invalides et de "gueules cassées" qu'elle provoqua.

Pour que le pays tout entier n'oublie jamais le sacrifice de ses enfants, le corps d'un soldat français non identifié, choisi au hasard parmi les Poilus morts pour la France, et les symbolisant tous, fut placé le 11 Novembre 1920 dans une chapelle ardente dressée dans l'Arc de Triomphe. Ce corps fut inhumé sous la Dalle Sacrée le 28 janvier 1921.



La journée nationale du 11 Novembre, est célébrée tous les ans dans l'ensemble des communes de France.

Comme chaque année à pareille date, deux cérémonies du souvenir (l'une à Amplaing, l'autre à Mercus) ont été organisées.

LE NOËL DES ÉCOLES

Le vendredi 17 décembre était le dernier jour d'école de l'année 2010. Le Conseil Municipal a souhaité que ce dernier après-midi de classe avant les vacances soit un moment de plaisir et de détente. L'association des parents d'élèves s'est jointe à l'équipe municipale pour préparer cette joyeuse manifestation.

A partir de 15 h les enfants encadrés par l'équipe enseignante et les ATSEMS ont pris place ainsi que les parents ou grands parents invités pour l'occasion, pour assister au spectacle de magie qui a laissé bien des interrogations dans l'esprit de certains.

En cet après-midi où la température est restée proche de zéro, les enfants ont pu se réchauffer en dégustant un goûter composé de viennoiseries de la boulangerie Amiel et de chocolat chaud préparé par le café-restaurant le Cathare.

Le Père Noël très attendu a été accueilli avec joie pour certains et encore avec quelques inquiétudes pour les plus petits. Tous les enfants ont été bien sages puisqu'ils ont reçu cadeau et gourmandises. Une belle après midi festive pour le bonheur des petits et des grands.



LE REPAS DE FIN D'ANNÉE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

Samedi 18 décembre dernier, les aînés se sont retrouvés pour fêter Noël, dans la salle de la Mairie décorée avec raffinement par les membres du Conseil Municipal et du CCAS.

Le repas de qualité concocté et servi par Christophe Monlong et son équipe, ainsi que le succulent dessert préparé par la boulangerie-pâtisserie Amiel ont été fort appréciés par les 80 convives.

Dans un discours empreint de chaleur et d'émotion, le Maire, José LORENZO a rappelé à nos séniors qu'ils jouaient un rôle essentiel dans notre société : *"vous possédez l'expérience, la mémoire, l'histoire, la sagesse c'est-à-dire le lien à construire entre les générations et entre les hommes..."*

Cet après midi de fête s'est prolongée par un bal sur fond d'accordéon.

En début de soirée chacun est reparti heureux d'avoir partagé ces instants de convivialité, oubliant ainsi pendant quelques heures les soucis quotidiens.



DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION

Une page de l'histoire de la commune se tourne avec la disparition de "la maison du forgeron". Nombre d'entre vous se rappellent de l'activité de M. TARTIÉ et des animaux qui attendaient leur tour attachés sur le trottoir, avant de retrouver des sabots remis à neuf. A la place, un nouveau lieu de vie accueillera des familles grâce au projet de construction de logements par l'OPAC.



NOËL À LA CRÈCHE

Le vendredi 10 Décembre "Les Coccinelles" ont fêté Noël. La chorale de la crèche a interprété avec talent quelques chansons sous l'œil amusé et attendri des papas et mamans venus partager cet après-midi festif avec leurs chers petits . Soudain, instant magique... le père Noël arrive avec sa hotte sur le dos. Devant le sapin joliment décoré, les enfants ont ouverts les paquets avec empressement. Pour clôturer cette fête, petits et grands se sont retrouvés autour d'un délicieux goûter élaboré par l'équipe encadrante avec la complicité des parents.



LA TOMBOLA DE NOËL DU "P'TIT MARCHÉ"

Pour le plus grand plaisir de sa clientèle, Nathalie MACHADO qui a souhaité marquer l'arrivée des fêtes de fin d'année, avait organisé dans son magasin une tombola de Noël. 5 lots étaient mis en jeu : des bons d'achats à utiliser dans les divers commerces de la commune. Le "gros lot" d'une valeur de 50 € offrait à son heureux gagnant la possibilité de remplir son panier de marchandises dans les rayons du "P'tit Marché".

TIRAGE AU SORT DE LA TOMBOLA DE NOËL LE 31 DÉCEMBRE, EN PRÉSENCE D'UN PUBLIC ATTENTIF.



VIE SCOLAIRE

LE VIDE GRENIER DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES APEEMGA

Le dimanche 21 novembre, 2ème édition du vide grenier organisé par l'APEEMGA à Mercus dans la salle polyvalente.

Une journée réussie sous le signe de la convivialité où plus de 60 exposants ont vidé placards et greniers... de nombreux visiteurs ont trouvé leur bonheur !

Nous remercions la Mairie pour le don d'anciens bureaux d'écoliers qui ont été vendus au profit de l'association.

Prochain rendez-vous le 12 février 2011 pour le loto des écoles.

Merci aux nouveaux parents qui s'investissent et soutiennent l'Apeemga.



VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DU SERBEL

LE LOTO

Cette année encore, le loto qui s'est déroulé le 6 novembre dernier a remporté un vif succès. Voyages, télévision écran plasma, GPS, VTT, thalasso à Ussat, corbeilles gourmandes, filets garnis, jambons, cave à vins,... mis en jeu pour l'occasion on attiré quelques 500 personnes. Les pâtisseries confectionnées par les bénévoles ont connu un franc succès et régalaient l'assistance.

Le Président et les membres du Bureau remercient les généreux donateurs (particuliers et commerçants) ainsi que les personnes qui chacune à leur manière (organisation, pâtisseries, installation et rangement de la salle...) ont contribué à la réussite de cette superbe soirée.

LA FÊTE D'HALLOWEEN

Près de 70 convives ont partagé la soirée d'halloween. Une bonne et sympathique soirée au son de la musique, avec un repas typique "citrouille" qui a régalaient les sorcières, les diables et autres personnages fantastiques...

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ils étaient 150 à assister à l'assemblée générale qui s'est tenue le 6 Janvier dernier. Après son discours de bienvenue, Gilbert RIU, Président sortant, a laissé la parole à Yvette LORENZO et Guy FONTA, respectivement Secrétaire et Trésorier sortants qui ont



dressé le rapport moral et le rapport financier de l'année écoulée. Un nouveau conseil d'administration a été mis en place.

La soirée s'est terminée dans la bonne humeur autour du "verre de l'amitié".



LE CLUB "LES BONS VIVANTS"

Agréable croisière sur le Canal du Midi pour les membres du club, le Mercredi 6 Octobre dernier... Cette croisière tout en douceur et nonchalance a conduit la péniche "Surcouf" de Renneville jusqu'au Seuil de Naurouze. La promenade a duré 6 H 30.

Le soleil était au rendez-vous, et le repas a bord succulent. La balade, commentée par notre guide a permis de franchir 8 écluses, de faire escale à Port Lauragais et de visiter la maison de la Haute Garonne. Tous les participants ont apprécié cette journée qui leur a permis de découvrir le vrai Canal du Midi.



COMITÉ DES FÊTES D'AMPLAING

La pluie ayant quelque peu perturbé le programme, halloween a du être fêté cette année avec un jour de décalage !!!

C'est donc lundi 1^{er} novembre en soirée qu'une joyeuse troupe de sorcières, fantômes et autres squelettes a sillonné les rues d'Amplaing en quête de friandises. La récolte s'est avérée très fructueuse...

Cette animation impulsée par le dynamique comité des fêtes a fait la joie de notre jeune génération tout en ravivant des souvenirs chez les moins jeunes.

RAPPEL : depuis sa création, le bulletin municipal est ouvert aux associations de la commune qui souhaitent communiquer sur leurs activités. Les informations, articles, photos sont à adresser à la mairie qui les insèrera selon l'espace disponible. Vous souhaitez que l'on parle de votre association, alors n'hésitez surtout pas !



LA CHORALE 5 H 30

Les vendredi 17 et dimanche 19 décembre dernier, la talentueuse chorale locale "5H 30", à laquelle s'étaient joints une jolie "petite choriste" et un adorable "petit jésus" a interprété des chants traditionnels de Noël.

Pour l'occasion, l'église de Mercus avait été décorée de façon féérique.

Une pause chaleureuse qui en cette fin d'année a enchanté les spectateurs venus nombreux assister à ce spectacle.



FLASH INFO

- > Le cabinet médical va se doter d'un deuxième médecin. En effet, le Docteur Alfonso de la Vega, associé au Docteur Garcia, va s'installer très prochainement sur notre commune.
- > 1 271 : c'est la population de notre commune au 1^{er} janvier 2011 (chiffre communiqué par l'INSEE)

ANIMATIONS

LOTOS

15 JANVIER : FOOTBALL

12 FEVRIER : APEEMGA

12 MARS :

PÉTANQUE ET LYONNAISE

DU 23 AVRIL AU 8 MAI 2011

TOURNOI DE TENNIS

ADULTES ET ENFANTS

ETAT CIVIL

• NAISSANCES •

21 novembre 2010 :
Pathis MEHU-VALERO

• DÉCÈS •

13 octobre 2010 :
Jean, Elie CONTE

22 novembre 2010 :
Pierre SEINGRIST

24 novembre 2010 :
Jean André FACCIOLI

6 décembre 2010 :
Jean-Pierre LACAZE

13 décembre 2010 :
André, Louis, Joseph CARBONNE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

17 Novembre 2010

- Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe ;
- Modification des statuts de la Communauté des Communes ;
- Vente d'une parcelle à la Zone de Barry à Amplaing ;
- Occupation d'une parcelle à la Zone de Barry par l'ONF ;
- Décision de procéder à la 3^{ème} modification du PLU.

14 décembre 2010

- Lancement de l'appel d'offre pour la 3^{ème} modification du PLU ;
- Accord de versement d'une subvention exceptionnelle de 1500 € aux écoles de Mercus et Amplaing pour financer un projet de classe de découverte "Musique" dans le Tarn ;
- Demande d'une aide publique de 16 657,34 € pour une opération d'investissement forestier d'un montant de H.T. de 23 796,20 €.



AMPLAING AUJOURD'HUI



Directeur de la publication : José LORENZO
Rédaction : Eliane GRAVES
Photos : Mairie de Mercus,
Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Maquette, impression : IPS IMPRIMERIE (09)